

Intervention du Président de l'AVIEL François VERNAZ lors de l'Assemblée Générale de l'Association qui s'est tenue le 9 juin 2015 à l'annexe du Tribunal de Grande Instance de Chartres.

LE MOT DU PRESIDENT

L'année 2014 aura été pour L'AVIEL une année un peu difficile mais fructueuse.

Un peu difficile : Pour notre Directrice, Madame Catherine LANOË, qui a été hospitalisée et absente de début février au 17 mai 2014. Pour notre Conseil d'Administration qui a essayé, à tour de rôle de ses membres, de pallier à son absence pour certaines de ses fonctions. Fort heureusement Madame LANOË a repris son poste et elle est en parfaite santé. Nous en sommes heureux !

Fructueuse : Le Bureau d'Aide aux Victimes (B.A.V.) a été installé juste avant Noël 2013. Les premières statistiques sont tombées : belle utilité. Il semble être un « plus » important pour les victimes convoquées aux audiences correctionnelles et une aide pour les Magistrats et Avocats. La démarche proactive est appréciée par tous. Monsieur le Procureur Général a visité tous les Bureaux d'Aide aux Victimes du ressort de la Cour d'Appel de Versailles en décembre dernier dont le nôtre et son rapport, reçu récemment, va en ce sens.

Une Maison Des Usagers a été créée et mise en place en octobre dernier au Centre Hospitalier de Dreux. L'AVIEL y tient une permanence hebdomadaire.

L'AVIEL a été signataire du protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes et a poursuivi la coordination du dispositif d'hébergement d'urgence des femmes victimes de violences conjugales créé en fin d'année 2013.

Plusieurs actions de sensibilisation sur les violences conjugales ont été menées auprès du grand public et de nos partenaires dans l'objectif de lutter contre l'isolement des victimes de violences conjugales.

Enfin, une partie de notre personnel s'est formé au dispositif relatif aux femmes en « très grand danger ».

Côté personnel et administrateurs, des changements sont intervenus ou sont en cours :

Madame Emeline FLORIE, juriste intervenant aux Points d'Accès au Droit de Châteaudun et à la Maison de Justice et du Droit de Nogent le Rotrou nous a quitté et a été remplacée par Madame Aurélie BRUYANT qui remplit pleinement ses nouvelles fonctions.

Madame Anne LEHAITRE, notre excellente secrétaire et pilier de notre association depuis des années, a été reçue au concours interne de la Magistrature et a quitté Chartres pour Bordeaux (E.N.M.)

Elle est aujourd'hui obligée de démissionner, les fonctions de Juge étant incompatibles avec celles d'administrateur d'une association d'aide aux victimes. Qu'elle soit félicitée pour cette belle réussite et promotion. Malheureusement nous perdons un membre de notre C.A. discret mais efficace et d'excellents conseils. Nous allons prochainement désigner son ou sa remplaçante. Pour la partie plus technique, nous avons renouvelé notre matériel informatique (trois portables et leurs logiciels) et notre site Web (aviel.fr) est en ligne depuis plus d'un mois. Notre Association, continue de mener, avec efficacité, ses actions sur les quatre circonscriptions du département d'Eure-et-Loir. Elle a accueilli 3 652 personnes dont 460 au B.A.V, 112 médiations pénales lui ont été confiées par le Parquet de Chartres et 42 nouveaux dossiers ont été ouverts pour l'activité d'administrateur ad hoc. L'équipe de l'AVIEL a ainsi mené plus de 5 850 entretiens et rédigé plus de 750 courriers afin de soutenir les victimes.

Pour terminer, je remercierai toute l'équipe de l'AVIEL, salariées et bénévoles et particulièrement sa directrice Mme Catherine LANOË pour l'excellent travail qui a été fourni tout au long de cette année. Je rappelle que les services rendus par l'AVIEL sont entièrement gratuits. Ils sont mis à la disposition de toute personne qui s'estime victime ou qui a été victime d'une infraction. Ces missions, demandées par l'État, le Département et les Villes de notre département, nous les assurons efficacement grâce aux six postes que nous développons sur l'ensemble de notre département.

Merci à toute l'équipe pour ce beau travail mené au cours de l'année 2014. Merci également aux membres du Bureau et du Conseil d'Administration qui ont été sollicités cette année un peu plus que d'ordinaire.

Merci à toutes et à tous.

François VERNAZ